

CONTACT

Agence « Une rivière, un territoire » Massif Central

rodez.developpement-edf.com

Amaury DEBONNAVENTURE,
Directeur

 amaury.de-bonnaventure@edf.fr

 06 27 89 54 50

Philippe LAURICHESSE,
Chargé de développement économique
Lot, Truyère et Tarn / Loire-Ardèche

 philippe.laurichesse@edf.fr

 06 07 19 25 21

Philippe ANDRE,
Chargé de développement économique
Dordogne

 philippe-ph.andre@edf.fr

 07 62 63 55 95



PRÊTS TOURISME DU FONDS UNE RIVIÈRE UN TERRITOIRE FINANCEMENT

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE TOURISME DU TERRITOIRE

EDF, premier électricien mondial et leader de l'énergie bas carbone, est un acteur engagé dans le développement des territoires. Cet engagement a pris une nouvelle dimension avec la création en 2012 du programme " Une rivière, un territoire "

Grâce à ce programme, EDF Hydro soutient le développement économique, l'emploi, les entreprises et l'innovation dans les territoires hydrauliques

Depuis 2021, le programme a étendu son fonds d'investissement, "Une rivière, un territoire - Financement" à l'accompagnement des entreprises du secteur du tourisme local.

une rivière
un territoire
MASSIF CENTRAL

LE PRÊT PARTICIPATIF TOURISME

"UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE"

CARACTÉRISTIQUES

- Prêt sans garantie ni prise de participation aux bénéfices.
- Pas de frais de dossier ni de frais de gestion.
- Montant du prêt compris entre 25 000 et 50 000 €.
- Taux de 3,5%.
- Délais de remboursement : **5 ans avec un an de différé possible** sur le capital.
- Échéances **semestrielles**.

Périmètre :

- Secteur d'activité : toutes activités en lien avec le tourisme, à l'exception de l'hébergement traditionnel (hôtellerie) et de la restauration.
- L'hébergement « insolite » est éligible.
- Les campings sont également éligibles à conditions que le projet comporte une dimension « environnement » ou présente un intérêt stratégique du point de vue de l'ancrage territorial d'EDF Hydro.
- Périmètre géographique : à proximité de retenue/rivières/ouvrages d'EDF Hydro. Le périmètre exact sera déterminé par les Ups/Agences.

Bénéficiaire : sociétés commerciales. Les associations et collectivités locales sont exclues de ce dispositif.

Stade de développement : développement ou création.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

- Création d'entreprise (PME-TPE, start-up) ou projet de développement d'une société existante.
- Impact positif sur le développement du territoire qui induit la création d'emploi localement.
- Présence de co-investisseurs ou de co-financement dont l'apport financier est supérieur au montant du prêt EDF à hauteur de 50%.

INTÉRÊTS POUR L'ENTREPRISE

- Crédibilité du projet de l'entreprise vis-à-vis des investisseurs, des banques et des organismes publics.
- Effet levier pour l'obtention d'autres financements bancaires.
- Soutien d'EDF en termes d'expertises, de mise en réseau, de communication et de promotion de l'entreprise.
- Recherche de débouchés potentiels pour des marchés internes EDF.



UN PROJET DE CRÉATION OU DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE ?

L'AGENCE "UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE" VOUS ACCOMPAGNE



RENDEZ-VOUS

Étape 1

Vous rencontrez un interlocuteur privilégié en charge d'évaluer et de présélectionner votre projet



CONSTITUTION DU DOSSIER

Étape 2

Avec l'appui de votre interlocuteur, vous constituez un dossier avec l'ensemble des documents nécessaires.



VALIDATION DU DOSSIER

Étape 3

Votre dossier est soumis à la validation du Comité de Direction du Fonds « Rivière et Territoire - Financement »



SIGANTURE

Étape 4

Vous signez une convention de prêt avec le groupe EDF



VERSEMENT ET MISE EN PLACE D'UN SUIVI

Étape 5

Vous recevez le versement des fonds et bénéficiez d'un suivi régulier avec votre interlocuteur.